



11/02/2011

Manif « SOS cerf » à Strasbourg

Vendredi, 11 février 2011 | 08:58 publié le 06.02.2011

Manifestation « SOS cerf » à Strasbourg

Si les Alsaciens, et particulièrement les Haut-Rhinois ont plutôt boudé l'événement, l'appel à la mobilisation lancé il y a seulement trois semaines par Gérard Mathieu, président de la fédération régionale des Chasseurs de Lorraine aura particulièrement été entendu sur ses terres vosgiennes mais aussi en Meurthe-et-Moselle et en Haute-Saône.

Sans surprise les adhérents des FDC 88 et 54 ont ainsi représenté les trois-quarts des effectifs présents, tandis que les délégations meusiennes et mosellanes étaient supplantées en nombre par leurs homologues franc-comtoises qui, contre toute attente, ont su faire preuve d'un élan de solidarité inattendu. L'issue du bras de fer qui oppose la fédération régionale à **l'observatoire forêt-ongulé du massif du Donon** depuis plusieurs mois pourrait en effet se transformer en un précédent susceptible de se répéter à brève échéance dans d'autres régions cynégétiques. Un enjeu qui malheureusement ne semble pas avoir été compris de tous...

Créée en 1998 par l'ONF et animée par l'ONCFS depuis 2006, cette structure de concertation a pour objet la gestion de l'espèce cerf et de ses habitats et a pour principal objectif de concilier tous les intérêts en présence. Pour parvenir à l'équilibre sylvo-cynégétique – une notion certes ambitieuse et généreuse qui dans les faits se résume néanmoins trop souvent à un simple calcul comptable visant à maximiser à la fois les revenus issus du bois et ceux de la chasse –, son principal outil reste la pression exercée sur les espèces cervidés au travers de prélèvements annuels imposés.

Mais que l'on ne se méprenne toutefois pas, car si le cerf est aujourd'hui aux avant-postes, le chevreuil sera lui aussi sur la sellette dès demain. Ce que l'on reproche à ces deux espèces indigènes emblématiques de nos forêts ? Tout simplement d'avoir la dent un peu trop leste sur les peuplements de régénération gérés par l'Office.

Rendements et dégâts sont bien sûr des problématiques que la faune ignore. Cependant si l'on ne peut empêcher une tempête de se produire et de détruire un capital financier patiemment mais aussi parfois maladroitement constitué, il est en revanche bien plus aisé de réduire le nombre de « pique-assiettes » éventuels. En mettant en avant un argumentaire partial, donnant la priorité aux objectifs économiques à court terme et non plus aux objectifs patrimoniaux à long terme – plus de 13 000 hectares de peuplements « productifs » d'Alsace-Lorraine sur près de 20 000 récemment étudiés seraient victimes du cerf – l'ONF exige une augmentation inédite et démesurément importante des plans de chasse, et ce en dépit des risques encourus par une espèce qui peine déjà à renouveler son capital génétique.

Le cerf du Donon est en effet dans une situation d'isolement biologique alarmante. Persona non grata en plaine d'Alsace depuis des décennies, il a vu son habitat se morceler et s'appauvrir progressivement, tandis que dans le même temps la pénétration croissante des milieux lui faisait adopter sous la pression du dérangement un comportement majoritairement nocturne et plus forestier que jamais. Relégué en bout de table, le cerf du Donon reporte ainsi son appétit sur ce que l'on a bien voulu lui laisser : la part congrue du « sauvage ». Alors que le Grenelle de l'Environnement avait fait de la préservation de la biodiversité son cheval de bataille et que l'on évoquait la remise en place de corridors biologiques salvateurs, à quoi pourraient bien servir ces derniers si, à l'horizon 2020, il n'y avait plus aucun cerf pour les emprunter ?